Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Faible recul saisonnier du chômage en mai 2009

Après neuf mois de hausse continue, le canton de Vaud voit son taux de chômage reculer de 0.1 point à fin mai 2009, pour atteindre 4.8 %. Cette baisse touche plus particulièrement les professions liées à une forte activité saisonnière.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud s'établit à 15'945, soit 199 personnes de moins que le mois précédent (-1.2 %). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution avec une diminution de 103 personnes (-0.5 %) et se fixe à 21'700. Par rapport à mai 2008, la progression du chômage s'élève toutefois à 32,3 %.

Les plus fortes baisses mensuelles concernent les personnes recherchant un emploi dans les professions de « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-133 chômeurs), dans les «autres métiers du bâtiment» (-143), ainsi que dans les activités de «sommeliers, serveurs, cuisiniers» (-46).

Cette amélioration saisonnière du marché du travail s'observe également au niveau des flux des chômeurs: en un mois, les nouvelles inscriptions ont diminué de 4.2 % alors que les annulations de dossiers dues à un retour à l'emploi ont progressé de 19.0 %.

Toutes les catégories de population ont profité de cette embellie printanière, à l'exception des personnes au bénéfice d'une formation de degré tertiaire - diplômés des hautes écoles et détenteurs d'une maîtrise fédérale - (+ 84 chômeurs), des chômeurs de longue durée

- inscrits depuis plus d'un an - (+65), des femmes (+64) et des 50 à 59 ans (+20).

Au niveau des régions, tous les districts ont vu leur taux de chômage inchangé ou diminuer de 0.1 point par rapport au mois dernier. Les baisses les plus marquées, en termes d'effectifs, ont été enregistrées dans les districts de la Riviera-Pays-d'Enhaut (-47 chômeurs), du Jura-Nord vaudois (-45) et de Morges (-36). Seul le district de

Lausanne a connu une augmentation du nombre de chômeurs (+37), affichant néanmoins un taux de chômage stable (6.4 %).

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juin 2009

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch